

AMENDEMENTS CONSTITUTIONNELS.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR L'HERITIÈRE

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

COUCHVILLE DISTRICT... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

ANNONCE JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

COUCHVILLE DISTRICT... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

ANNONCE JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

DIX-HUITIÈME CIRCUIT JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

ANNONCE JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

COUCHVILLE DISTRICT... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

ANNONCE JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

COUCHVILLE DISTRICT... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

ANNONCE JUDICIAIRE... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

COUCHVILLE DISTRICT... Vente de Propriété de valeur amélie... Vente de Propriété de valeur amélie...

LOI No 2

PROJET DE LOI DU SÉNAT No 1

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane pour l'assèment, l'imposition et la perception d'une taxe dans la paroisse d'Orléans et dans l'Etat de la Louisiane pour aider à faire acheter la Nouvelle-Orléans et y organiser une exposition pour célébrer l'achèvement du Canal de Panama...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

La Compagnie de l'Exposition Universelle de Panama ayant été organisée comme corporation par un pacte social, l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

rouse ou de nouvelles paroisses est ou sont créées comme l'autorise la Constitution et que le nombre maximum des représentants à être augmenté...

Section 2. Il est, en outre, révisé, etc. Que le bulletin officiel qui servira à l'acte de l'élection...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 29 juillet 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 133. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 43.

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, pour donner le pouvoir au Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle-Orléans de faire construire et d'exploiter des entrepôts.

Section 1. Il est décréto par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection législative qui aura lieu dans cet Etat le premier mardi suivant la session de l'Etat...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 135. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 86.

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, en amendement à la loi No 245 approuvée par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à l'acte de l'élection...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 24 mai 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 137. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 328.

Proposant un amendement à l'article deux-cent-quatre-vingt-un (291) de la Constitution de l'Etat de la Louisiane relatif à l'émission de bons pour travaux d'amélioration publique...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à l'acte de l'élection...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 6 juillet 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 138. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 132.

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, créant et établissant un emploi d'assistant-avocat-général de l'Etat de la Louisiane...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

point tous les profits de l'Etat pourra être payé, ou pourra avoir un intérêt, quand il y sera assigné par le représentant à être augmenté...

Section 2. Il est, en outre, révisé, etc. Que l'amendement proposé à l'article 13 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 5 juillet 1910. Copie conforme JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 154. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 209.

Proposant un amendement à l'article 229 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

Section 1. Il est décréto par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection législative qui aura lieu dans cet Etat le premier mardi suivant la session de l'Etat...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 6 juillet 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 197. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 328.

Proposant un amendement à l'article deux-cent-quatre-vingt-un (291) de la Constitution de l'Etat de la Louisiane relatif à l'émission de bons pour travaux d'amélioration publique...

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à l'acte de l'élection...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 6 juillet 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 274. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 274.

Proposant un amendement à l'article 18 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, augmentant le nombre des Représentants.

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Que sur le bulletin officiel qui servira à l'acte de l'élection...

Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMENT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 15 juin 1910. Copie exacte JOHN T. MICHEL, Secrétaire d'Etat.

LOI No 275. RESOLUTION CONJOINTE. PROJET DE LOI DE LA CHAMBRE No 274.

Proposant un amendement à l'article 18 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, augmentant le nombre des Représentants.

Section 1. Il est révisé par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chaque Chambre...